

1,7 M€ pour la ruralité

GPS&O.

Composante importante de la communauté urbaine, la ruralité bénéficie d'une attention particulière de GPS&O qui vient de signer aux Alluets-le-Roi un contrat engageant 1,7 M€ sur quatre ans, en direction des 43 communes de moins de 2 000 habitants.

Au terme d'un travail entamé en janvier, le document stratégique a été paraphé par l'ensemble des partenaires (*) et la communauté urbaine se réjouit d'avoir « sur mobiliser les acteurs institutionnels, économiques et associatifs, et coordonner les financements pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité des secteurs ruraux. »

Les axes de développement ont été établis à l'issue d'un diagnostic, et d'études qui ont permis de définir les enjeux prioritaires du contrat de ruralité et les types de projets répartis en 7 thématiques : l'accès aux services publics, marchands et aux soins ; la revitalisation des bourgs-centres par la rénovation de l'habitat et le soutien aux commerces de proximité ; l'attractivité du territoire, par le développement économique - dont l'agriculture -, le tourisme, le patrimoine naturel et le numérique ; les mobilités locales et l'accessibilité, la transition énergétique ; la cohésion sociale ; l'aide à l'ingénierie et la coordination financière.



Ne plus opposer villes et campagnes

Sur un territoire de 50 000 habitants, et malgré une densité de 800 habitants au km², 7 fois plus forte que la moyenne des aires urbaines françaises, 50 des 73 communes de la communauté urbaine comptent moins de 5 000 habitants, dont 53 se

situent sous le seuil des 2 000 habitants. « Se doter d'une feuille de route et de moyens pour soutenir la ruralité est indispensable », a estimé Philippe Tautou, président de GPS&O. « Notre ruralité est bien présente et vivante ; sans elle, il y aurait un déséquilibre. »

« Nous n'en avons jamais fait autant pour la ruralité. Il faut mêler villes et campagnes, les opposer est absurde », a affirmé Pierre Bédier, président du conseil départe-

mental des Yvelines en précisant que ce contrat complétait les dispositifs portés par le Département. Il a ainsi fait référence au regroupement de services à Rambouillet qui accueillera bientôt l'agence IngénierY « structure unique en Grande Couronne, que beaucoup nous envient. L'élaboration de ce contrat a été réalisée selon une démarche vraiment partenariale », a constaté Bruno Caffin, vice-président du parc régional du Vexin et maire de Bruell-en-Vexin. Pour sa part, le

maire des Alluets-le-roi, Pierre Gauthier s'est réjoui que ce contrat apporte « un soutien important, notamment sur le plan financier », tandis qu'à la tête d'IngénierY, Alain Schmitz a loué ce projet « emblématique, une opération complète qui illustre bien notre savoir-faire ».

Quant à la Caisse des dépôts, satisfaite du bouclage de ce contrat « en un temps record », l'intervention dans ce dispositif peut aussi bien concerner l'ingénierie pour le montage des dossiers, les prêts

de longue durée aux collectivités que l'aide aux structures privées contribuant au développement des centres-bourgs.

P.T.

(*) l'État, le conseil départemental des Yvelines, l'agence IngénierY, le parc naturel régional du Vexin, la Caisse des dépôts et consignations, l'association pour un développement agricole durable et Seine aval (Adadsa), L'Union européenne, le conseil régional Ile-de-France, l'agence régionale de Santé, ... sont également mobilisés.

Les premières actions

- Plusieurs réalisations concrètes, correspondant aux attentes des communes, vont être menées à court terme.
- Création d'une maison médical à Guerville et à Follainville-Dennemont
- Réhabilitation, extension et requalification du secteur de la mairie à Bouafle
- Extension, rénovation du groupe scolaire Zola à Médan
- Aménagement du secteur de la mairie aux Alluets-le-Roi
- Mise en place de solutions innovantes pour améliorer la performance énergétique des bâtiments publics à Évécquemont, Gaillon-sur-Montcient et Tessancourt-sur-Aubette.